

Communiqué de presse

28 juin 2018

Recherche minière : à Tennie c'est fini !

France Nature Environnement Pays de la Loire et Le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie ont le grand plaisir de vous annoncer que le PERM Tennie qui devenait caduque le 27 juin 2018 ne sera pas renouvelé : l'ex-société Variscan-mines, si elle l'avait désiré, aurait dû en déposer la demande il y a au moins 4 mois. Elle ne l'a pas fait. Voilà une affaire qui aura duré 7 ans, provoquant beaucoup de dépenses d'énergie, de temps, d'encre, de verbe mais à l'issue heureuse pour l'environnement !

Un projet de prospection minière mal engagé

« Dès le départ, comme l'indique Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire, un tel projet était inacceptable car le site, exploité entre 1988 et 1992 par la société Elf puis Total pour l'extraction d'or et d'argent, est classé comme dangereux. Il n'a pas été dépollué par Total et s'y trouvent encore 250 000 m³ de résidus miniers cyanurés. Et ce ne sont pas les « précautions » affichées par le pétitionnaire pour protéger les aquifères fissuraux du site qui ont été convaincantes, loin de là ». De plus, comme le souligne Laurent Desprez du collectif pour la sauvegarde de la Charnie, « l'origine des importants capitaux (11 millions d'euros sur 5 ans) investis pour la seule prospection dans le Perm Tennie par Variscan-mines, filiale de la société australienne Platsearch avec de nombreux actionnaires à Singapour et dont la banque est HSBC, n'avait rien pour rassurer ».

Une mobilisation citoyenne d'un territoire payante

Nos associations se sont mobilisées contre ce projet d'exploration minière au regard des enjeux environnementaux sur ce site. Les associations locales ont mené campagne pour faire signer des bons de refus interdisant ainsi l'accès des techniciens de Variscan-mines aux parcelles concernées (300 refus recensés). Finalement le préfet de la Sarthe de l'époque a délivré un permis de recherche, mais en excluant le site de Chantepie qui restait la propriété de Total, alors qu'il était justement très courtisé par Variscan-mines. Cette restriction s'ajoutant à la mobilisation de tout un territoire et l'emballement médiatique qui l'a accompagnée ont permis d'aboutir à l'abandon du Perm Tennie et donc de tout projet de nouvelle exploitation minière.

Et comme le souligne, Jean-Christophe Gavallet « l'or est dans nos téléphones portables, il n'est point besoin d'aller le chercher sous terre en polluant, les Français stockent chez eux 80 millions de téléphones portables, recyclons-les ! »

Demande d'abandon des autres PERM en Pays de la Loire

Nos associations espèrent que cette vague d'abandon des PERM, ici en Sarthe tout comme en Bretagne, continuera sur sa lancée. Tout spécialement en Mayenne où des associations membres de FNE Pays de la Loire s'opposent au PERM Olivet couvrant 26 communes, en Vendée à propos du PERM de Vendrennes, en Maine-et-Loire pour le PERM de St Pierre-Montlimart et en Loire-Atlantique pour le PERM d'Abbaretz.